Le projet du Parc du Champ des Bruyères de la Métropole Rouen Normandie obtient le label Urbact Good Practice

Thematique
Aménagement des territoires

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

Urbact a labellisé une centaine de bonnes pratiques urbaines, impactantes, participatives, intégrées, pertinentes et facilement transférables, à travers l’Europe. Parmi elles, un projet normand : le Parc du Champ des Bruyères de la Métropole Rouen Normandie.

Le programme Urbact

Pour rappel, le programme Urbact est un programme européen de coopération, financé par le FEDER, qui vise à promouvoir le développement urbain, permettant aux villes européennes d’échanger leurs expériences, les bonnes pratiques et les idées.

Le programme permet de développer des réseaux de villes européennes échangeant ensemble pour concevoir des réponses collectives à des défis communs et s’inspirer des bonnes pratiques de chacune.

Toutes les villes de l'Union européenne désireuses de discuter des idées et de développer des politiques locales urbaines intégrées avec l'aide de leurs pairs, des acteurs locaux et des experts urbact sont éligibles à ce programme.

Il existe 3 types de réseaux :

- les réseaux de planification d'action, dont l'objectif est de produire un plan d'action intégré autour d'une thématique commune afin de trouver des solutions innovantes grâce à un travail de collaboration entre partenaires européens ;
- les réseaux de transfert de bonnes pratiques, dont l'objectif est de construire un plan de transfert à partir d'une bonne pratique approuvée et développée par une ville ;

- les réseaux de transfert d'innovation, dont l'objectif est de construire un plan de financement à partir d'un projet d'actions innovantes, issu du programme Initiative urbaine européenne.

Un projet normand sélectionné !

Au printemps dernier, le programme Urbact a ouvert un appel pour sélectionner des bonnes pratiques de développement urbain en Europe. L’objectif de cet appel était de labelliser des projets pour mettre en lumière les bonnes pratiques des villes européennes.

Seuls 7 dossiers français, dont le projet de la Métropole Rouen Normandie, figurent parmi les 116 dossiers européens sélectionnés par le secrétariat Urbact pour leurs bonnes pratiques.

Le projet de parc « le champ des Bruyères » s’inscrit dans les principes développés par le Plan Local d’Urbanisme Intercommunal de la Métropole Rouen Normandie et plus particulièrement, les axes suivants : conforter les lieux remarquables contribuant à la richesse de l’offre sportive et de loisirs du territoire, offrir des espaces végétalisés respectueux du site.

Il redonne vie à un ancien hippodrome fermé en 2005 pour créer, sur 28 ha en cœur urbain, le plus grand parc naturel urbain de la Métropole facilement accessible par les modes actifs et les transports en commun.

Le programme du parc a été co-construit avec la population dans le cadre d’une démarche de concertation ambitieuse déjà récompensée à l’échelon régional. Elle a été engagée en amont du projet dans le but d’établir le programme de l’aménagement du parc.

Sa mise en œuvre a constitué un véritable succès par la participation nombreuse et soutenue des habitants, par les différentes formes qu’elle a prises mais aussi par la production de véritables éléments de programmation rédigés par les participants et associations parties prenantes de cette phase de concertation et à terme de la vie du parc.

Au cours de cette démarche, les habitants ont notamment pu participer à des balades sur les thèmes de la biodiversité, l'histoire et le paysage du site, échanger lors d'ateliers en ruche et créer virtuellement leur parc par l'intermédiaire d'un serious game, pour la première fois mis en œuvre au service d'un projet urbain. Cette démarche a rencontré un vif succès avec plus de 800 parcs créés.

Cette démarche de co-construction a permis d'aboutir à un programme riche mettant en exergue les singularités du site. Les aménagements devaient retranscrire l'esprit du lieu autour des piliers suivants : agriculture urbaine, art et design, respect de la biodiversité, mémoire hippique du lieu. Au-delà du socle paysager, le projet a été articulé autour de la mise en vie du site par des partenaires (population, associations, acteurs économiques locaux). La phase collaborative engagée au stade du programme a été ainsi poursuivie dans la vie du site.

Le projet a bénéficié d'un financement du fonds européen de développement régional.

La labellisation Urbact va permettre désormais au projet d'obtenir une visibilité européenne. En effet, toutes les Bonnes Pratiques URBACT feront l'objet d'une communication intense par le Secrétariat URBACT sur la période 2024-2025. Les villes ayant reçu ce label seront les principaux acteurs l'Urbact City Festival qui aura lieu du 8 au 10 avril 2025 à Wroclaw, en Pologne. Ce Festival sera l'occasion pour la Métropole de Rouen de présenter son projet à d'autres villes européennes qui pourront s'en inspirer, et de commencer à construire des partenariats de projet.

Ce projet a été nominé aux Etoiles de l'Europe en Normandie dans la catégorie territoire.

Liens utiles :